



# Bulletin du travail

15 mai 2008

Also available in English

Le *Bulletin du travail* est un bimensuel produit par le **Programme du travail**. Le bulletin fournit des renseignements pertinents sur les données salariales et non salariales issues des conventions collectives au Canada ainsi que des mises à jour sur les enjeux des relations industrielles.

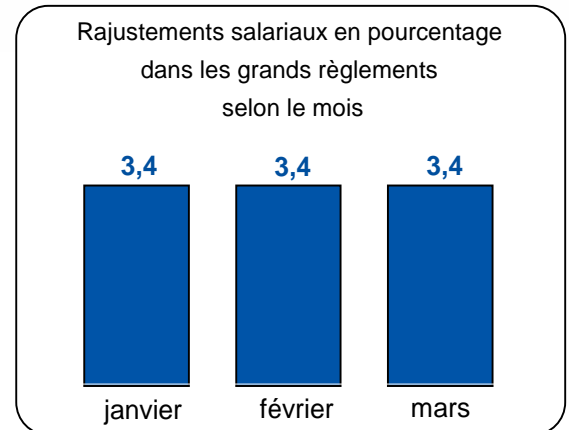
## Dans ce numéro

	<i>Page</i>
Analyses et tableaux des données salariales de <b>mai 2008 et du 1<sup>er</sup> trimestre 2008</b> .....	1
Négociations clés en cours et à venir .....	13
Principaux arrêts de travail .....	16
Les travailleurs âgés et les régimes de retraite .....	17
À paraître dans le prochain numéro .....	19
Pour plus d'information .....	19
Liste de distribution ajouter/retirer mon nom .....	20

## Règlements salariaux visant 500 employés ou plus

### Mars 2008

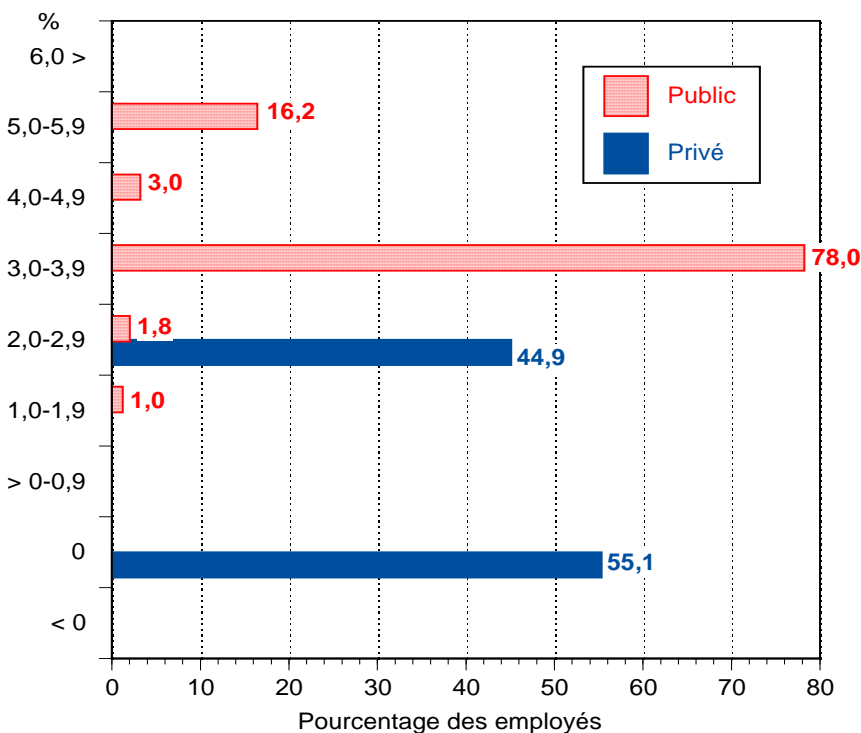
Les principales conventions collectives ratifiées en mars 2008 ont donné lieu à des rajustements moyens du taux du salaire de base de 3,4 % par année pendant la durée des conventions, comme en janvier et février. Les données du mois de mars sont basées sur l'examen de 12 conventions visant 69 460 employés.



Lors des précédentes négociations de ces conventions, le rajustement salarial s'établissait à 2,9 % en moyenne, soit un taux inférieur à celui enregistré au cours des ententes courantes. En mars 2008, la durée moyenne des conventions était de 35,6 mois, comparativement à 28,7 mois lors des précédentes ententes.

En mars, le secteur public enregistrait des gains salariaux (3,4 %) supérieurs à ceux du secteur privé (1,0 %), et comportait la plus forte concentration d'employés (98,0 %). Dans le secteur privé, seules 2 conventions ont été ratifiées visant 1 360 employés, celle de Maple Leaf Consumer Foods en Saskatchewan accordant un rajustement salarial de 2,3 %, et celle de Integram Windsor Seating en Ontario donnant lieu à un gel de salaire.

Répartition des travailleurs selon le rajustement salarial, par secteurs public et privé, mars 2008



Dans le secteur public, les résultats de mars ont été influencés par les 2 conventions des infirmières. Premièrement, celle de l'Association des hôpitaux de l'Ontario visant 55 000 infirmières (73 % de l'ensemble des employés du secteur public visés par les ententes ratifiées en mars) qui ont obtenu une augmentation salariale de 3,1 %. Deuxièmement, celle du Regional Health Authorities of Manitoba où 11 000 infirmières (16,2 % des employés visés par les conventions du secteur public) ont reçu 5,0 %. À elles seules ces 2 conventions couvrent 89,6 % de l'ensemble des employés du secteur public et 87,8 % de la totalité des employés couverts par les principales conventions.

Si l'on observe les sphères de compétence, au mois de mars, le Manitoba affiche l'augmentation salariale la plus élevée, soit un taux de 5,0 % (une seule entente, celle du Regional Health Authorities of Manitoba). L'Alberta se classe en deuxième place avec

des rajustements salariaux de 4,5 % en moyenne. Le Québec enregistre le plus faible rajustement salarial au taux de ,8 % (2 conventions visant 1 920 employés). La plus forte concentration d'employés (76,4 % de l'ensemble) se trouve en Ontario où l'on enregistre des rajustements salariaux de 3,0 % en moyenne.

Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur du commerce de détail affiche le rajustement salarial le plus élevé au taux de 4,7 % (une seule convention de l'Alberta Gaming and Liquor Commission visant 580 employés) tandis que le secteur de la fabrication enregistre la plus faible augmentation avec un taux moyen de 1,0 % (2 conventions visant 1 360 employés). Le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux comporte la plus forte concentration d'employés (94,4 % de l'ensemble) et affiche des rajustements salariaux de 3,4 % en moyenne. L'administration publique affiche des rajustements de 1,8 % en moyenne.

### Moyennes annuelles des rajustements salariaux selon le mois

	2008		
	janvier	février	mars
<b>Secteurs</b>			
Secteur public	2,9	3,1	3,4
Secteur privé	4,6	3,9	1,0

	2008		
	janvier	février	mars
<b>Toutes les industries/sphères de compétence</b>			
Rajustements annuels moyens	3,4	3,4	3,4
Sans IVC	3,1	3,5	3,4
Avec IVC	5,8	2,4	-
Moyenne annuelle de 1 <sup>re</sup> année	3,2	3,2	3,4
Sans IVC	2,8	3,3	3,4
Avec IVC	6,5	2,4	-
<b>Industries</b>			
Industries primaires	4,8	-	-
Services publics	-	3,3	-
Construction	5,8	-	-
Fabrication	-	2,2	1,0
Commerce de gros et de détail	-	4,5	4,7
Transport	3,6	3,0	-
Information et culture	2,0	-	-
Finance et services professionnels	2,0	-	-
Éducation, santé et services sociaux	3,4	3,6	3,4
Administration publique	1,8	2,6	1,8
<b>Sphères de compétence</b>			
Île-du-Prince-Édouard	-	-	3,0
Nouvelle-Écosse	-	3,5	-
Nouveau-Brunswick	4,6	3,3	-
Québec	2,5	2,5	1,8
Ontario	2,8	3,0	3,0

	2008		
	janvier	février	mars
Manitoba	2,7	2,4	5,0
Saskatchewan	-	-	2,3
Alberta	3,7	4,8	4,5
Colombie-Britannique	3,8	2,0	-
Sphère de compétence fédérale	3,6	3,4	-

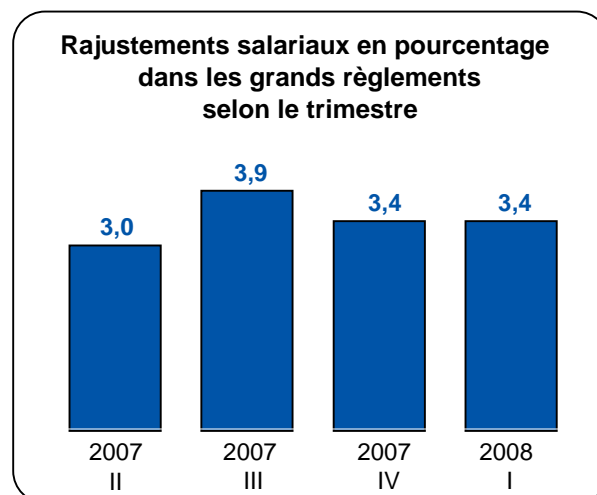
## Premier trimestre 2008

Les principales conventions collectives ratifiées au cours de ce premier trimestre donnent lieu à des rajustements moyens du taux du salaire de base de 3,4 % par année pendant la durée des conventions, comme au trimestre précédent. Les résultats du premier trimestre 2008 sont basés sur l'examen de 58 conventions visant 169 140 employés.

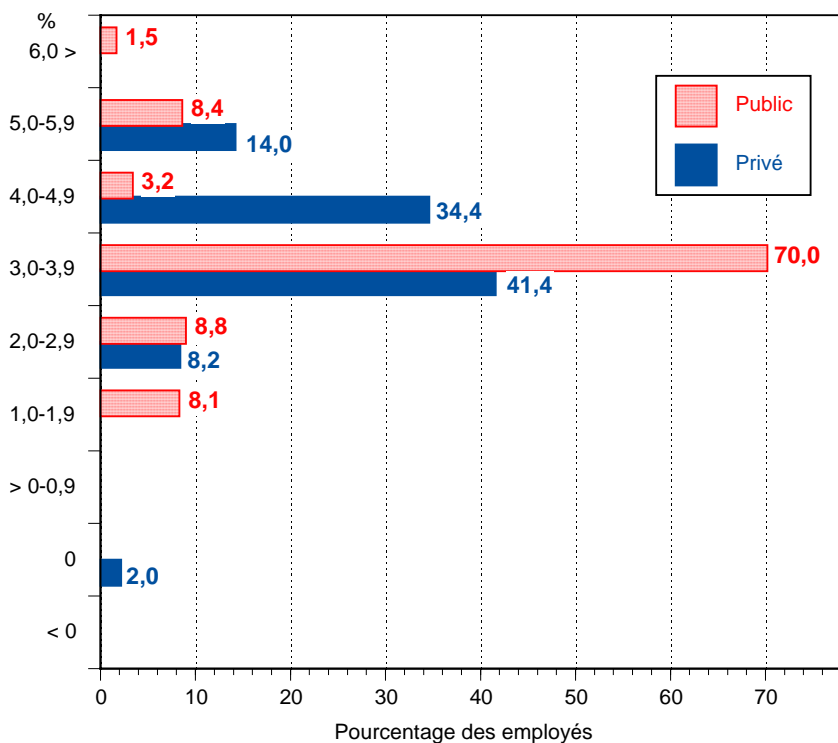
Lors des précédentes négociations, le rajustement salarial s'établissait à 2,7 % en moyenne, soit un gain inférieur à celui enregistré au cours des ententes courantes. Au cours du premier trimestre 2008, la durée des conventions était de 36,0 mois, comparativement à 36,8 mois lors des ententes précédentes.

La plus forte concentration d'employés (63,5 %) visée par les conventions ratifiées au cours de ce premier trimestre a reçu des rajustements allant de 3,0 à 3,9 %; 21,1 % des employés ont obtenu des rajustements supérieurs à ces taux et 15,3 % des rajustements inférieurs, incluant 0,4 % des employés qui ont subi un gel de salaire.

Dans le secteur public, 131 120 employés visés par 40 conventions ont obtenu des augmentations de 3,2 % en moyenne, tandis que dans le secteur privé, 38 020 employés visés par 18 conventions ont reçu des augmentations de 4,0 % en moyenne. Les résultats du secteur public ont largement été influencés par la convention de l'Association des hôpitaux de l'Ontario accordant aux 50 000 infirmières un gain salarial de 3,1 % en moyenne. Dans le secteur privé, l'Alberta affiche les résultats les plus élevés au taux de 5,1 % en moyenne, en partie dus à 6 conventions dont 3 de Canada Safeway qui accordent des augmentations salariales de 4,8 % en moyenne, une de Construction Labour Relations (charpentiers) qui donne lieu à une augmentation de 5,8 % et 2 de General President's Maintenance Committee (sous-traitance des métiers de l'énergie) avec des rajustements de 4,8 % en moyenne. En Alberta, dans le secteur public, les principaux règlements salariaux enregistrent des augmentations plus faibles, au taux de 3,2 % en moyenne.



Répartition des travailleurs selon le rajustement salarial, par secteurs public et privé, pour le premier trimestre 2008



Si l'on observe les sphères de compétence, les rajustements salariaux vont de 4,1 % au Manitoba à 2,3 % en Saskatchewan (une seule convention ratifiée par Maple Leaf Consumer Foods). Les résultats plus élevés enregistrés au Manitoba sont largement dus à la convention accordant aux infirmières une augmentation salariale de 5,0 %. L'Alberta et le Nouveau-Brunswick enregistrent la seconde augmentation en importance avec un taux de 4,0 %.

Si l'on observe les secteurs d'activité, les rajustements salariaux vont de 5,8 % dans le secteur de la construction (une seule convention ratifiée par les charpentiers de l'Alberta) à 1,5 % dans le secteur de la fabrication. Le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux qui comporte la plus forte concentration d'employés (60,6 %) a enregistré des rajustements salariaux de 3,5 % en moyenne (28 conventions visant 102 480 employés).

### Moyennes annuelles des rajustements salariaux selon le trimestre

	2007			2008
	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>
<b>Secteurs</b>				
Secteur public	3,0	4,1	3,4	3,2
Secteur privé	3,0	3,7	3,2	4,0
<b>Toutes les industries/sphères de compétence</b>				
Rajustements annuels moyens	3,0	3,9	3,4	3,4
Sans IVC	3,1	3,6	3,4	3,3
Avec IVC	2,6	4,8	3,4	5,5
Moyenne annuelle de 1 <sup>re</sup> année	4,0	4,0	4,0	3,3
Sans IVC	4,3	3,7	3,9	3,2

	2007			2008
	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>
Avec IVC	2,5	4,9	4,4	6,2
<b>Industries</b>				
Industries primaires	3,2	5,7	-	4,8
Services publics	4,0	4,2	4,4	3,3
Construction	3,2	3,9	3,4	5,8
Fabrication	2,0	4,1	2,8	1,5
Commerce de gros et de détail	2,0	1,9	-	4,5
Transport	2,6	2,9	3,1	3,2
Information et culture	3,8	2,0	3,4	2,0
Finance et services professionnels	3,6	2,3	4,2	2,0
Éducation, santé et services sociaux	3,1	4,6	3,9	3,5
Loisirs et hôtellerie	3,0	3,5	2,5	-
Administration publique	3,1	3,8	3,2	2,1
<b>Sphères de compétence</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	0,5	-	3,2	-
Île-du-Prince-Édouard	2,8	-	-	3,0
Nouvelle-Écosse	3,7	2,9	2,9	3,5
Nouveau-Brunswick	2,0	-	-	4,0
Québec	3,2	2,1	3,1	2,4
Ontario	2,9	3,2	2,9	3,0
Manitoba	3,0	3,1	3,8	4,1
Saskatchewan	4,2	4,0	4,2	2,3
Alberta	4,4	5,1	4,4	4,0
Colombie-Britannique	2,9	3,3	2,9	3,3

	2007			2008
	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>
Territoires	3,0	-	-	-
Multiprovince	-	3,6	2,9	-
Sphère de compétence fédérale	2,7	2,6	3,3	3,4

### Moyennes annuelles des rajustements salariaux selon l'année

	2005	2006	2007	2008
<b>Secteurs</b>				
Secteur public	2,2	2,6	3,4	3,2
Secteur privé	2,5	2,2	3,1	4,0
<b>Toutes les industries/sphères de compétence</b>				
Rajustements annuels moyens	2,3	2,5	3,3	3,4
Sans IVC	2,3	2,5	3,2	3,3
Avec IVC	2,5	2,6	3,4	5,5
Moyenne annuelle de 1 <sup>re</sup> année	2,1	2,4	3,8	3,3
Sans IVC	2,1	2,4	3,9	3,2
Avec IVC	2,6	2,7	3,4	6,2
<b>Industries</b>				
Industries primaires	3,0	2,7	4,7	4,8
Services publics	2,6	2,3	3,8	3,3
Construction	2,5	3,6	3,3	5,8
Fabrication	2,5	2,2	2,4	1,5
Commerce de gros et de détail	1,9	1,1	1,9	4,5
Transport	2,9	2,1	2,7	3,2
Information et culture	2,4	2,5	3,0	2,0

	2005	2006	2007	2008
Finance et services professionnels	2,3	2,5	3,5	2,0
Éducation, santé et services sociaux	2,1	2,6	3,5	3,5
Loisirs et hôtellerie	1,9	2,9	3,3	-
Administration publique	2,5	2,8	3,5	2,1
<b>Sphères de compétence</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	2,0	1,7	1,5	-
Île-du-Prince-Édouard	2,5	2,7	2,8	3,0
Nouvelle-Écosse	3,3	3,2	3,0	3,5
Nouveau-Brunswick	3,0	3,0	2,4	4,0
Québec	1,6	1,9	3,2	2,4
Ontario	2,7	2,5	3,0	3,0
Manitoba	2,9	2,6	3,0	4,1
Saskatchewan	2,0	2,1	4,1	2,3
Alberta	3,0	3,4	4,9	4,0
Colombie-Britannique	0,5	2,5	3,0	3,3
Territoires	3,0	3,1	3,0	-
Multiprovince	4,1	3,8	3,5	-
Sphère de compétence fédérale	2,6	2,3	2,9	3,4

*Note : Les données pour 2008 englobent les mois de janvier à mars.*



**Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon les secteurs public et privé, données chronologiques depuis 1988**

<b>Année</b>	<b>Public</b>	<b>Privé</b>	<b>Les deux secteurs</b>
<b>1988</b>	4,0	5,0	4,4
<b>1989</b>	5,2	5,2	5,2
<b>1990</b>	5,6	5,7	5,6
<b>1991</b>	3,4	4,4	3,6
<b>1992</b>	2,0	2,6	2,1
<b>1993</b>	0,6	0,8	0,7
<b>1994</b>	-0,0	1,2	0,3
<b>1995</b>	0,6	1,4	0,9
<b>1996</b>	0,5	1,7	0,9
<b>1997</b>	1,1	1,8	1,4
<b>1998</b>	1,6	1,8	1,7
<b>1999</b>	1,9	2,7	2,2
<b>2000</b>	2,5	2,4	2,5
<b>2001</b>	3,4	3,0	3,3
<b>2002</b>	2,9	2,6	2,8
<b>2003</b>	2,9	1,2	2,5
<b>2004</b>	1,4	2,3	1,8
<b>2005</b>	2,2	2,5	2,3
<b>2006</b>	2,6	2,2	2,5

Année	Public	Privé	Les deux secteurs
2007	3,4	3,1	3,3
2008	3,2	4,0	3,4

*Note : Les données pour 2008 englobent les mois de janvier à mars.*

Les grands règlements salariaux sont ceux qui s'appliquent à des unités de négociation de 500 employés ou plus. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les [Notes techniques \(format PDF, 200 ko\)](#).

Source : Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, RHDSO.

Pour plus d'information : [http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/imt/contact/contactez\\_nous.shtml](http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/imt/contact/contactez_nous.shtml)

### AUTRES TABLEAUX DÉTAILLÉS

Des tableaux plus détaillés indiquent le nombre de conventions, le nombre d'employés et la durée selon le mois, le trimestre et l'année pour les secteurs public et privé, sphères de compétence et industries. Ces données sont disponibles aux [tableaux plus détaillés \(format PDF, 325 ko\)](#).

### Les principales ententes conclues en mars 2008

Industrie, employeur, emplacement Syndicat, unité de négociation	Nombre d'empls.	Rajust. ann. moy. en% *IVC	Durée (mois)	Date d'expiration
<b>Fabrication</b>				
Integram Windsor Seating, division de Intier Automotive Inc. Tecumseh, Ontario Synd. nat. de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres trav. et travailleuses du Canada (TCA Canada) (CTC) employés d'usine et préposés à l'entretien	750	0,0	36,0	7 nov 2010

<b>Industrie, employeur, emplacement Syndicat, unité de négociation</b>	<b>Nombre d'empls.</b>	<b>Rajust. ann. moy. en%  *IVC</b>	<b>Durée (mois)</b>	<b>Date d'expiration</b>
Maple Leaf Consumer Foods Saskatoon, Saskatchewan Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce du Canada (CtW/CLC) employés d'usine et préposés à l'entretien	610	2,3	48,0	31 mar 2011
<b>2 conventions</b>	<b>1 360</b>	<b>1,0</b>	<b>41,4</b>	
<b>Commerce de gros et de détail</b>				
Alberta Gaming and Liquor Commission Calgary, Alberta Syndicat de la fonction publique de l'Alberta (Synd. ind. national) employés d'intérieur et d'extérieur	580	4,7	36,0	31 déc 2010
<b>1 convention</b>	<b>580</b>	<b>4,7</b>	<b>36,0</b>	
<b>Éducation, santé et services sociaux</b>				
Alberta Alcohol and Drug Abuse Commission à l'échelle de la province, Alberta Syndicat de la fonction publique de l'Alberta (Synd. ind. national) employés des services administratifs; employés des services techniques; employés professionnels des soins de santé/bien-être	810	4,7	36,0	31 déc 2010
Association des hôpitaux de l'Ontario à l'échelle de la province, Ontario Ontario Nurses' Association (Synd. ind. national) infirmières	50 000	3,1	36,0	31 mar 2011
Prince Edward Island Department of Health à l'échelle de la province, Île-du-Prince-Édouard Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) employés non-médicaux	800	3,0	36,0	31 mar 2010

<b>Industrie, employeur, emplacement Syndicat, unité de négociation</b>	<b>Nombre d'empls.</b>	<b>Rajust. ann. moy. en%  *IVC</b>	<b>Durée (mois)</b>	<b>Date d'expiration</b>
Regional Health Authorities of Manitoba à l'échelle de la province, Manitoba Manitoba Nurses' Union (CTC) infirmières	11 000	5,0	24,0	30 sep 2009
SAIT Polytechnic Calgary, Alberta Syndicat de la fonction publique de l'Alberta (Synd. ind. national) employés de bureau; employés des services techniques; employés d'entretien des bâtiments	650	4,3	36,0	30 jun 2010
Université d'Ottawa Ottawa, Ontario Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) auxiliaires à l'enseignement	1 440	3,2	36,0	31 août 2010
University of Windsor Windsor, Ontario Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) auxiliaires à l'enseignement	900	3,0	36,0	31 août 2010
<b>7 conventions</b>	<b>65 600</b>	<b>3,4</b>	<b>34,0</b>	
<b>Administration publique</b>				
La Société des établissements de plein air du Québec à l'échelle de la province, Québec Syndicat de la fonction publique du Québec (Synd. ind. national) employés des services administratifs et programmation; ouvriers; préposés à l'entretien	1 250	2,0	84,0	31 déc 2012

<b>Industrie, employeur, emplacement Syndicat, unité de négociation</b>	<b>Nombre d'empls.</b>	<b>Rajust. ann. moy. en%  *IVC</b>	<b>Durée (mois)</b>	<b>Date d'expiration</b>
La Société des établissements de plein air du Québec à l'échelle de la province, Québec Syndicat de la fonction publique du Québec (Synd. ind. national) employés des services administratifs et programmation; préposés à l'entretien; employés des services techniques	670	1,4	94,0	31 déc 2012
<b>2 conventions</b>	<b>1 920</b>	<b>1,8</b>	<b>87,5</b>	
<b>Conventions avec IVC - 0 convention</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	
<b>Conventions sans IVC - 12 conventions</b>	<b>69 460</b>	<b>3,4</b>	<b>35,6</b>	
<b>Toutes les conventions - 12 conventions</b>	<b>69 460</b>	<b>3,4</b>	<b>35,6</b>	

## Négociations clés en cours et à venir visant 500 employés ou plus

<b>Employeur</b>	<b>Syndicat</b>	<b>Employés</b>	<b>Statut*</b>	<b>Mois d'expiration</b>
<b>Sphère de compétence fédérale</b>				
<b>Secteur public</b>				
Gouvernement du Canada	Divers syndicats	140 550	ARB/CO/N	mar 06 - jan 08
Agence du revenu du Canada	IPFPC	9 490	N	oct 07
Gouvernement du Nunavut	AFPC	2 100	MED	sep 06
Ville d'Ottawa - OC Transpo	SUT	2 000	N	mar 08
Conseil national de recherches du Canada	IPFPC/AECR	3 010	N	juil 07/avr 08
Marine Atlantic	TCA Canada	780	N	déc 07

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
<b>Secteur privé</b>				
Purolator Courrier limitée	Teamsters	9 000	PR	déc 07
Bell Canada (Ont. et Qc)	SCEP	6 260	MED	nov 07
MTS Allstream Inc. (Man.)	SCEP	1 360	CO	déc 07
Saskatchewan Wheat Pool s/n Viterra	Grain Services Union	700	CO	jan 08
<b>Sphères de compétence provinciale et territoriale</b>				
<b>Secteur public</b>				
Saskatchewan Association of Health Organizations	Divers syndicats	32 680	N	mar 08
Health Boards of Alberta	SFPA/Health Sciences Association of Alberta	22 650	N	mar 08
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	SCFP/Newfoundland and Labrador Association of Public and Private Employees	16 585	PR/N	mar 08
Regional Health Authorities of Manitoba	SCFP	11 000	N	mar 08
Toronto Transit Commission	SUT	8 400	MED - ARB	mar 08
Ville de Montréal	Divers syndicats	7 670	N/ARB	déc 06
Toronto Police Services Board	Toronto Police Association	7 310	N	déc 07
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	Enseignants	7 280	N	fév 08
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP	5 760	N	jun 07
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	Infirmières	4 800	CO	jun 08
Ville de Québec	Divers syndicats	4 530	N	déc 06
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	Infirmières	4 390	N	déc 07
Société de transport de Montréal	SCFP/CSN	2 680	N/CO	jan 07

Employeur	Syndicat	Employés	Statut*	Mois d'expiration
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	SSPIPE	2 440	ARB	mar 07
London Health Sciences Centre (Ont.)	TCA Canada	1 100	PR	oct 07
Ville de Winnipeg	Pompiers	880	ARB	déc 07
Ministère de la Santé de l'Île-du-Prince-Édouard	Infirmières	790	N	mar 08
<b>Secteur privé</b>				
Association provinciale des agences de sécurité (Qc)	Métallos	14 000	AT	juil 07
General Motors du Canada limitée (Ont.)	TCA Canada	12 030	N	sep 08
Canada Safeway (C.-B.)	TUAC	10 230	N	mar 08
Real Canadian Superstores (Alb.)	TUAC	8 150	N	août 06
Les Supermarchés A&P Limitée (Ont.)	TUAC	6 300	N	jun 07
Chrysler Canada Inc. (Ont.)	TCA Canada	6 270	N	sep 08
Security Industry Employers Bargaining Association (Ont.)	Métallos	3 500	N	jun 07
Catalyst Paper Corp. (C.-B.)	SCEP	2 100	N	avr 08
Pharma Plus Drugmarts Ltd. (Ont.)	TUAC	1 500	N	jan 08
Teck Cominco Metals Ltd. (C.-B.)	Métallos	1 360	N	mai 08
Better Beef Limited (Ont.)	TUAC	1 100	N	déc 07
Connors Brothers (N.-B.)	Association des employés de Charlotte Seafood	1 000	N	déc 07
<p>* ARB - Arbitrage            AT - Arrêt de travail            CO - Conciliation            MED - Médiation            MPAT - Médiation après un arrêt du travail            N - Négociation            NPA - Négociation postérieure à l'arbitrage            NPAT - Négociation après un arrêt de travail            NPC - Négociation postérieure à la conciliation            NPM - Négociation postérieure à la médiation            PR - Projet de règlement</p>				

<b>Négociations à venir</b>			
<b>Employeur</b>	<b>Syndicat</b>	<b>Employés</b>	<b>Mois d'expiration</b>
University of Toronto	SCFP/Métallos	9 140	avr/jun 08
Council of Academic Hospitals of Ontario	Professional Association of Internes and Residents of Ontario	3 100	jun 08
Red Cross - Community Health Services (Ont.)	UIES	3 000	jul 08
Commission des services policiers d'Ottawa	Association des policiers d'Ottawa	1 680	déc 07

## Principaux arrêts de travail

impliquant 500 employés ou plus, du **18 avril au 1<sup>er</sup> mai 2008**.

Une mise à jour du rapport hebdomadaire et une liste complète à ce jour sont disponibles à [Arrêts de travail au Canada](#).

<b>Employeur, emplacement, syndicat et employés</b>	<b>Litige(s)</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>
Toronto Transit Commission Toronto, Ontario Syndicat uni du transport 9 000 chauffeurs d'autobus; employés des services et préposés à l'entretien	Non disponible	8 avr 2008	27 avr 2008
Université McGill Montréal, Québec Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec – CSN 1 600 auxiliaires à l'enseignement	Salaires et conditions de travail	8 avr 2008	



## Les travailleurs âgés et les régimes de retraite

Karen Gilmore

Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information en milieu de travail

Le Canada connaîtra un vieillissement important de sa population au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. Ressources humaines et Développement social Canada estime que d'ici 2011, environ 41 % de la population active sera âgée de 45 à 64 ans, comparativement à 29 % en 1991. On s'interroge donc sur l'adaptation de la population active à cette évolution et plus particulièrement sur les mesures à prendre pour encourager le maintien en emploi des travailleurs âgés qualifiés.

L'Enquête sur les effectifs syndicaux 2007 comportait un nouvel élément, le *Questionnaire sur les travailleurs âgés et la retraite*, qui vise à déterminer quelles tendances relatives aux travailleurs âgés devraient se concrétiser d'ici 5 ans. Ce questionnaire a été expédié à tous les syndicats nationaux et internationaux du Canada, de même qu'à toutes les organisations syndicales constituées d'une seule unité de négociation de 50 membres ou plus au Canada, mais non affiliés à une autre organisation syndicale. Au total, 207 répondants ont rempli le questionnaire, ce qui représente un taux de réponse de 38,2 %.

### Dans quelle mesure vous attendez-vous à ce que les tendances suivantes se réalisent au cours des 5 prochaines années?



L'enquête visait à déterminer dans quelle mesure les syndicats et les organisations syndicales s'attendent à ce que les tendances suivantes se concrétisent au cours des 5 prochaines années.

### **L'embauche des travailleurs âgés à temps partiel**

*Les syndicats et organisations syndicales s'attendent-ils à une augmentation de travailleurs âgés à temps partiel parmi les anciens employés recevant leurs prestations de retraite ou, à une augmentation d'employés retraités d'autres organisations?*

Les répondants reconnaissent en général que l'embauche de travailleurs âgés à temps partiels va probablement augmenter d'ici 5 ans. Plus des trois quarts (77 %) des répondants croient que l'on aura davantage recours à des travailleurs âgés à temps partiel qui sont d'anciens employés actuellement à la retraite. Dans le même ordre d'idées, 71 % estiment que l'on fera de même à l'égard de travailleurs retraités d'autres organisations.

### **La retraite progressive**

*Les syndicats et organisations syndicales s'attendent-ils à l'augmentation de mesures de retraite progressive avec travail à temps partiel et accumulation total des droits de pension ou avec travail à temps partiel, revenu de retraite partiel et accumulation de droits de pension?*

On s'attend à ce que la retraite progressive devienne une tendance marquée d'ici 5 ans. Près des trois quarts (74 %) des répondants estiment qu'on se dirige vers une retraite progressive par le truchement de l'emploi à temps partiel avec cumul du droit à pension. Ils sont presque aussi nombreux (71 %) à reconnaître que la retraite progressive par l'emploi à temps partiel, par le versement partiel du revenu de pension et par l'accumulation graduelle de droits à pension à venir seront des procédés largement répandus.

### **Les mesures de maintien en emploi des travailleurs âgés**

*Les syndicats et organisations syndicales s'attendent-ils à des incitatifs pour les personnes admissibles à la retraite afin de « rester au travail » au-delà de l'âge normal de la retraite ou s'attendent-ils à ce que l'âge normal de la retraite sera haussé dans le but de retarder la retraite?*

Une bonne proportion (67 %) des répondants s'entendent pour dire que d'ici 5 ans, on invitera de plus en plus les employés admissibles à la retraite à « demeurer en poste » après l'âge normal de la retraite. Sur la question de l'augmentation éventuelle du seuil d'âge normal de la retraite afin de reporter le départ des employés, les opinions sont toutefois partagées : 51 % y voient là une tendance à venir et 44 % sont d'avis contraire.

### **Les prestations de santé et de bien-être**

*Les syndicats et organisations syndicales s'attendent-ils à ce que la couverture des avantages médicaux et de santé des retraités sera gelée, réduite ou fera l'objet d'un plafond annuel et à vie ou, s'attendent-ils à ce que les critères d'admissibilité au statut de « retraité », aux fins des avantages médicaux et de santé seront plus exigeants, soit passant de 2 ans à 5 ou 10 ans?*

Les opinions sont aussi partagées quant aux tendances futures en matière de prestations de santé et de bien-être pour les travailleurs âgés. Une légère majorité des répondants ne croient pas qu'on observera une diminution progressive (52 % contre 39 %) ou un gel (48 % contre 42 %) de ces prestations pour les retraités d'ici 5 ans. Inversement, environ la moitié (49 % contre 32 %) reconnaissent que les conditions d'admissibilité entourant le statut de « retraité » aux fins des prestations de santé et de bien-être seront resserrées. L'écart est moindre (46 % contre 41 %) entre les répondants

qui pensent que ces prestations seront plafonnées pour les retraités à un maximum annuel ou à vie et ceux qui sont d'avis contraire.

## Conclusion

Dans l'ensemble, il règne un large consensus à savoir que l'embauche accrue de travailleurs âgés à temps partiel, la retraite progressive et les mesures d'incitation au maintien en emploi des travailleurs âgés sont les tendances qui se dessinent pour l'avenir. Les répondants sont moins certains quant à une hausse éventuelle du seuil d'âge normal de la retraite de même qu'à l'égard des tendances futures en matière de prestations de santé et de bien-être. En tout état de cause, la majorité des répondants au questionnaire (75 %) reconnaissent que la fonction de défense des retraités des organisations syndicales deviendra plus combative pour empêcher l'érosion de leurs droits lors des négociations au cours des années à venir.

## À paraître dans le prochain *Bulletin du travail*

- Liste des conventions collectives en cours
- Négociations clés en cours et à venir – mise à jour
- Principaux arrêts de travail – mise à jour
- Pratiques innovatrices en milieu de travail – 1<sup>er</sup> trimestre 2008
- Etc.

## Pour plus d'information

Le *Bulletin du travail* est un bimensuel.

Le *Bulletin du travail* vous tient au courant des développements continus concernant les relations de travail et la négociation collective au Canada grâce à des renseignements personnalisés et d'actualité. Les sujets suivants seront traités : négociations salariales, avantages sociaux, conditions de travail, arrêts de travail, organisations de travailleurs et travailleuses, effectifs syndicaux, pratiques innovatrices en milieux de travail, normes du travail, santé et sécurité au travail, partenariats syndicaux-patronaux, équité en matière d'emploi et affaires internationales et intergouvernementales du travail.

Le Programme du travail offre plus d'information que les items contenus dans ce numéro, visitez <http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/imt/info.shtml> pour la liste complète des produits et services.

Nous vous invitons à faire suivre le *Bulletin* à toutes les personnes intéressées. Tout commentaire ou rétroaction concernant ce bulletin sera apprécié.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Services à la clientèle au 1-800-567-6866

Région d'Ottawa-Gatineau au 1-819-997-3117

## Liste de distribution – ajouter/retirer mon nom

Le *Bulletin du travail* fournit des renseignements pertinents sur des sujets variés. Pour recevoir le *Bulletin du travail* **GRATUITEMENT**, veuillez ajouter votre nom à la liste de distribution en utilisant le lien ci-dessous.

Je désire [M'INSCRIRE](#) sur la liste de distribution.

Je désire [RETIRER](#) mon nom de la liste de distribution.

[RESPECT DE LA VIE PRIVÉE](#)